



10 juin 2021

Une mobilisation exceptionnelle !

Quarante rassemblements pour l'ensemble de la profession, sur le territoire national et dans les DOM-TOM.

Environ 1500 psychologues à Paris, 1000 à Lyon, 500 à Toulouse, Bordeaux, Marseille, Rennes, etc...

Une délégation de nos 4 organisations a été reçue par les conseillers Bénédicte Roquette du cabinet d'Olivier Véran, et Philippe Romac du cabinet d'Adrien Taquet. Notre entrevue a duré une heure.

Nous avons réaffirmé les revendications que nous portons depuis quatre ans :

- L'accès direct aux psychologues sans prescription médicale ;
- Une prise en charge par l'Assurance Maladie à des tarifs décents ;
- La reconnaissance de la haute qualification des psychologues ;
- Notre appartenance aux sciences humaines et notre refus de l'assujettissement au tout médical ;
- La création massive de postes de psychologues (ETP) dans les services publics et le médico-social ;
- Le respect de la diversité des approches.

Nous avons dénoncé l'empilement sans cohérence de dispositifs sectoriels, inadaptés aux besoins de la population et aux pratiques des psychologues : chèque étudiant, remboursement enfants-ados, expérimentation Cnam, Ecoute'Émoi, Psycog ...

Il nous a été répondu qu'il s'agissait là de mesures transitoires prises dans l'urgence.

L'importance de construire un nouveau modèle concernant l'activité libérale a été évoqué par nos interlocuteurs.

Concernant la rémunération des psychologues des trois fonctions publiques, notre demande de discussion a été rejetée.

Nous avons également souligné la nécessité de faire aboutir le texte législatif sur la structuration des psychologues à l'hôpital, abandonné en mars 2017.

Les conseillers du Ministère se sont engagés à reprendre rapidement les travaux avec nos quatre organisations. La mobilisation doit se poursuivre pour que les engagements soient tenus.

Nous tenons à remercier l'ensemble des psychologues pour cette journée d'action qui fera date.